

Lettre ouverte d'agents territoriaux au gouvernement

Le projet de loi sur la métropole du Grand Paris doit être mis en débat les 16 et 17 juillet prochains à l'Assemblée nationale. Après avoir pris connaissance de l'amendement présenté par le gouvernement le 2 juillet 2013, nous agents territoriaux souhaitons réagir.

Nous disons :

OUI à la création d'une métropole de Paris dont l'aire urbaine a besoin
MAIS à une métropole qui se construit à partir des dynamiques en place dans les territoires

OUI à la nécessité d'une nouvelle gouvernance métropolitaine
MAIS à une gouvernance métropolitaine qui laisse place et légitimité aux niveaux communal et intercommunal.

OUI à un projet métropolitain qui réduise les inégalités territoriales, qui donne force et cohérence aux territoires
MAIS à un projet métropolitain émergeant des territoires, dans le respect et la considération des démarches locales fondées sur une adhésion citoyenne et un dialogue partenarial.

OUI à un projet métropolitain de rayonnement mondial
MAIS à un projet métropolitain qui s'appuie sur la richesse, la spécificité et la complémentarité des bassins de vie et d'emplois d'Ile-de-France.

C'est pour ces raisons et pour défendre l'intérêt et l'efficacité du service public au plus près des habitants que nous sommes dans l'incompréhension, la stupéfaction devant l'amendement du 2 juillet 2013.

POURQUOI ?

- **parce que nous sommes convaincus que l'avenir de la métropole passe par une gouvernance garante de la proximité,**
- **parce que les dynamiques intercommunales franciliennes, après beaucoup d'efforts commencent à porter leurs fruits,**
- **parce qu'aujourd'hui de nombreuses métropoles mondiales interrogent leur modèle intégré pour redonner la place aux territoires de périphérie,**
- **parce que ces territoires sont territoires de vie et de développement, riches de leurs diversités et de leurs spécificités, qui déjà aujourd'hui fabriquent des projets métropolitains,**

- parce que notre action s'est construite et se poursuit dans la durée, qu'elle soit issue de coopération ancienne ou plus récente,
- parce nous pensons que l'intercommunalité respectueuse des villes constitue la bonne échelle pour donner force et cohérence à l'Ile-de-France,
- parce que nous avons, au travers de nos pratiques professionnelles, acquis la certitude que c'est une articulation cohérente des échelles territoriales qui fait sens en installant un dialogue permanent entre les communes, les intercommunalités, les partenaires institutionnels, l'Etat et les citoyens,
- parce que nous pouvons témoigner de résultats obtenus, d'expérimentations réalisées, d'innovations développées,
- parce que nous sommes reconnus par tous les partenaires comme étant des professionnels au service des villes, de leurs habitants et salariés, dotés d'une expertise et d'une compétence, gage de confiance dans les relations de proximité établies avec les élus communautaires, municipaux, les acteurs locaux et le tissu associatif,
- parce qu'aujourd'hui l'idée réductrice selon laquelle la suppression des niveaux de décision serait garante d'une plus grande efficacité est contredite par l'expérience d'autres métropoles.

NOUS VOUS PROPOSONS

- de concevoir la métropole dans la poursuite des dynamiques engagées en prolongeant la réussite et les acquis de la coopération intercommunale et en s'appuyant sur les outils réglementaires et législatifs existants,
- de généraliser sur toute la métropole francilienne des EPCI correspondant à des grands pôles de développement et à des aires de projet à l'instar de la dynamique de projet insufflée par les contrats de développement territoriaux,
- de maintenir les pouvoirs de décision à l'échelle des territoires autour d'une vision commune, développant une stratégie lisible et permettant d'aboutir à un projet partagé et fédérateur,
- de conforter notre rôle d'éclairage et d'aide à la décision qui ne peut prendre place que dans un contexte d'étroite collaboration entre élus et administration.